

G6 - LA FRANCE : LES SYSTÈMES PRODUCTIFS ENTRE VALORISATION LOCALE ET INTÉGRATION EUROPÉENNE ET MONDIALE

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Doc. vidéoprojeté : « La route des vins d'Alsace, espace de tourisme culturel et patrimonial »

Doc. vidéoprojeté : « Les grandes entreprises assurent le rayonnement de la France dans le monde »

- Les systèmes productifs français sont présents tant sur le territoire national (c'est le cas des vignobles alsaciens) que dans des pays étrangers (c'est le cas de l'usine Renault, implantée près du port de Tanger Mec, au Maroc, qui produit de très nombreuses Dacia).
- Un **système productif** (ensemble des facteurs et des acteurs qui concourent à la production, à la circulation et à la consommation de richesses au sein d'un territoire) existe sur un **espace productif** (espace aménagé dans le cadre d'une activité économique donnée). Cet espace productif subit très souvent une **valorisation** (action consistant à aménager un territoire pour le valoriser) et connaît une **intégration** (incorporation d'un territoire au sein d'un autre territoire) internationale.
- Les systèmes productifs français sont pris en étau : ils valorisent leurs atouts locaux afin de se démarquer de la concurrence et d'être compétitifs. Ils sont aussi insérés dans l'Union européenne et la mondialisation : ceci leur permet d'exporter mais ceci les expose aussi à la concurrence étrangère.
- **Problématique : Comment les systèmes productifs français essaient-ils de profiter à la fois d'atouts locaux mais aussi de leur intégration européenne et mondiale ?**

Production graphique

Consigne : À partir du texte, vous construirez, à l'aide du fond de carte fourni, un croquis correspondant au sujet suivant : « La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale », accompagné d'une légende organisée.

Point méthode : Réaliser une production graphique à partir d'un texte

- Repérer les titres dans le texte (s'il y en a), ils constituent le plan de la légende
- Lire le texte et surligner les informations importantes que vous allez devoir dessiner. Attention ! Vous devez impérativement sélectionner des informations : tout ne pourra pas être dessiné (ce qui ne peut être dessiné peut être écrit dans le texte de la légende)
- Une fois le repérage effectué, il faut attribuer à chaque information :
 - Un figuré :
 - Zonal : plage de couleurs ou hachures
 - Ponctuel : petites formes géométriques simples (rond, carré, triangle)
 - Linéaire : lignes continues ou en pointillés, flèches simples ou double
 - Une couleur :
 - Chaude (rouge, rose, orange, jaune) : pour les phénomènes positifs
 - Froide (bleu, vert, violet) : pour les phénomènes négatifs
 - Dégradée pour montrer une progressivité, à la hausse ou à la baisse
- Dessiner le croquis en suivant l'ordre suivant :
 - D'abord les plages de couleur (au crayon de couleur) et les hachure (au feutre)
 - Puis les figurés ponctuels (au feutre) sans utiliser de pictogrammes
 - Enfin, les figurés linéaires (au feutre)
- Marquer les noms sur le croquis en respectant les règles suivantes :
 - Noms d'États et de continents : **MAJUSCULES NOIRES**
 - Noms de villes et de régions : **Minuscules noires**
 - Noms d'océans : **MAJUSCULES BLEUES**
 - Noms de mers et de cours d'eau : **Minuscules bleues**
- Ne pas oublier de donner un titre au croquis, celui suggéré dans la consigne : il doit impérativement faire apparaître la thématique abordée ainsi que le territoire concerné.

I. Des systèmes productifs français variés et en recomposition

A. Les systèmes de la sphère de production matérielle

Doc. vidéoprojeté : « Des espaces agricoles en mutation »

Doc. vidéoprojeté : « Des espaces industriels inégalement dynamiques »

- La **sphère de la production matérielle** (production de biens par des entreprises) réunit la production agricole et industrielle. Au sein de cette sphère, on distingue les fonctions concrètes (production de biens matériels) et les fonctions abstraites (administration, gestion, recherche, conception, commercialisation...).
- La production agricole connaît des dynamiques contrastées. L'emploi a fortement reculé (-1,1 million d'emplois depuis 1970). Les espaces agricoles les plus dynamiques sont dédiés à la céréaliculture (bassin parisien, Hauts-de-France, bassin aquitain), à l'élevage intensif (Bretagne) et à la culture de la vigne, des fruits et des légumes (littoral méditerranéen, vallée du Rhône, région bordelaise, Champagne, val de Loire). Les espaces agricoles les moins dynamiques sont, quant à eux, dédiés à l'élevage extensif (régions de montagne et Corse), à la polyculture (reste du territoire national) et aux plantations tropicales (régions d'outre-mer).
- La production industrielle évolue inégalement. L'emploi a diminué (-2 millions d'emplois depuis 1980). Les espaces industriels les plus dynamiques sont les grands centres industriels (Île-de-France, région lyonnaise) et les nouvelles régions attractives allant de la Bretagne aux Alpes en passant par le sud-ouest. Le nord et l'est sont d'anciennes régions industrielles qui ont connu la crise et qui tentent de se reconverter. Le reste du territoire, y compris l'outre-mer, est peu industrialisé.

B. Les systèmes de la sphère des services périproductifs

Doc. vidéoprojeté : «

Doc. vidéoprojeté : « Géographie des salariés de la finance »

- La **sphère des services périproductifs** (production de services pour le compte d'autres entreprises) participe à l'accompagnement et au développement de la production par le biais des services aux entreprises (banque et assurance, marketing et communication, informatique et télécommunication, transport et logistique).
- Les entreprises sont en forte demande de services : les services aux entreprises créent des emplois (+1,7 million d'emplois depuis 1982), qui compensent une partie des suppressions dans les secteurs industriels les moins qualifiés. Les services périproductifs sont concentrés dans les métropoles (les sièges sociaux) et dans les villes petites et moyennes (les agences régionales ou locales) : s'y concentrent des entreprises de taille variée qui proposent des services à d'autres entreprises (agences bancaires ou d'assurance, agences de location de voitures...).

C. Les systèmes de la sphère de la reproduction sociale

Doc. vidéoprojeté : « L'accès aux équipements intermédiaires »

Doc. vidéoprojeté : « Les inégalités socio-économiques »

Doc. vidéoprojeté : « Une population française fortement métropolisée »

- La **sphère de la reproduction sociale** (production de services par des acteurs publics ou privés pour satisfaire les besoins de la population) contribue à la vie quotidienne, à la cohésion du pays et à l'efficacité des territoires. Elle se compose de la reproduction étatique (administration publique), la reproduction élargie (formation et enseignement) et la reproduction simple (santé, commerce).
- Ces services se calquent sur la répartition de la population (densités de population, revenus). Comme pour les services périproductifs, les services de la reproduction sociale sont essentiellement présents dans les métropoles (qui concentrent les services administratifs de haut niveau) mais aussi dans les villes petites et moyennes (qui sont des préfectures ou des sous-préfecture de départements ruraux).

II. Des systèmes productifs français organisés par des acteurs

A. Les entreprises, acteurs au cœur des systèmes productifs

Doc. vidéoprojeté : « L'implantation des sièges sociaux des entreprises du CAC 40 »

Doc. vidéoprojeté : « Les pôles de compétitivités, un géographie de l'innovation »

- Les **firmes transnationales** (grandes entreprises réalisant une part importante de leur chiffre d'affaires à l'étranger), comme Total, Axa ou Carrefour, emploient 30% des salariés français, assurent plus du tiers du PIB national et de la moitié des exportations du pays. Elles financent des centres de **recherche et de développement** (activité créatrice fondée sur l'innovation) et travaillent en lien avec les universités et les **clusters** (concentration d'activités autour d'une même filière).
- Les firmes transnationales s'appuient sur un réseau d'**entreprises sous-traitantes** (entreprises réalisant des tâches pour le compte d'autres) composées de **petites et moyennes entreprises** (entreprises comptant moins de 500 salariés). Ces petites et moyennes entreprises travaillent souvent en réseau dans un même secteur d'activité. Elles peuvent donc être parfois en concurrence sur ces territoires.

B. Des consommateurs impliqués dans les systèmes productifs

Doc. vidéoprojeté : « France du vide, France des pleins »

Doc. vidéoprojeté : « Les inégalités socio-économiques »

- La recomposition des systèmes productifs peut émaner des consommateurs. Le numérique met les consommateurs en lien direct avec les producteurs par les **circuits courts** (ventes de produits agricoles directement ou par la limitation du nombre d'intermédiaires). Le numérique conduit à de nouvelles pratiques commerciales (achats en ligne, livraisons à domicile, seconde main) parfois paradoxales : les consommateurs souhaitent être livrés vite, tous les jours mais veulent aussi que les entreprises soient plus respectueuses de l'environnement.
- La géographie des consommateurs français est calquée sur celle du peuplement : ils sont concentrés dans les régions où les densités sont fortes et les revenus élevés (autour des métropoles, dans les vallées fluviales et sur les littoraux).

C. Les nombreux acteurs publics des systèmes productifs

Doc. vidéoprojeté : « Les systèmes productifs français entre valorisation et spécialisation »

Doc. vidéoprojeté : « Des espaces industriels inégalement valorisés par la mondialisation »

- Depuis Bruxelles, l'Union européenne soutient l'économie en versant des aides à certains secteurs (Politique agricole commune) ou en favorisant les échanges commerciaux dans le cadre d'une **union économique et monétaire** (politique des États de l'UE visant à faire converger les économies et les systèmes monétaires).
- Depuis Paris, l'État favorise la **compétitivité** (capacité à résister à la concurrence) par les **pôles de compétitivité** (réseaux d'entreprises et de sites de recherches à l'échelle régionale) et les **pôles d'excellence rurale** (territoires ruraux que des projets doivent redynamiser). La France est le premier pays européen pour l'accueil des **investissements directs à l'étranger** (sommes investies par une entreprise dans un pays étranger) venus des États-Unis, d'Allemagne, du Royaume Uni et des Pays Bas. L'État améliore l'**accessibilité** (possibilité d'accéder correctement à un lieu) en construisant des infrastructures (autoroutes ou LGV) reliant Paris aux métropoles.
- Les collectivités locales financent des équipements nécessaires au développement économique de leur territoire : infrastructures de transport, centres de recherche. Elles communiquent sur leurs **aménités** (éléments agréables qui contribuent leur l'attractivité) en faisant du **marketing territorial** (communication destinée à mettre en valeur l'image d'un territoire) afin d'attirer des entreprises sur leur territoire.

III. Des systèmes productifs français intégrés à toutes les échelles

A. Des potentiels productifs profitant de leur ancrage local

Doc. vidéoprojeté : « Les systèmes productifs français entre valorisation et spécialisation »

Doc. vidéoprojeté : « Les relocalisations industrielles vers la France entre 2008 et 2017 »

- Les **potentiels productifs** (ensembles des facteurs et des acteurs concourant à la production, à la circulation et à la consommation de richesses à l'échelle locale) reposent sur un ancrage local fort. Des très nombreuses entreprises maintiennent leur siège social dans leur ville d'origine (Michelin à Clermont-Ferrand).
- Les labels valorisent des productions agricoles liées à un **terroir** (unité de territoire se distinguant par ses qualités agronomiques) comme celles l'appellation d'origine protégée (vins de Champagne) ou industrielles, avec le « made in France ».
- La mondialisation est souvent vue comme la raison de la destruction d'emplois. Or, des entreprises procèdent à des **relocalisations** (retours d'usines délocalisées dans leur pays d'origine) depuis l'Asie du sud-est, l'UE, Madagascar et les États-Unis.

B. Des tissus productifs concentrés dans certains territoires

Doc. vidéoprojeté : « Les systèmes productifs français entre valorisation et spécialisation »

Doc. vidéoprojeté : « Des espaces industriels inégalement valorisés par la mondialisation »

- Les **tissus productifs** (ensembles des facteurs et des acteurs concourant à la production, à la circulation et à la consommation de richesses à l'échelle régionale) se concentrent dans les métropoles, bien connectées aux réseaux et accueillant des activités de recherche. Les **technopôles** (sites périurbains où se concentrent des activités innovantes) mettent en réseau des entreprises innovantes et des activités de recherche. Certains sont labellisés « pôle de compétitivité ».
- Les activités portuaires et balnéaires se concentrent sur les littoraux. Les zones industrialo-portuaires se situent dans les ports (Saint-Nazaire, Le Havre, Dunkerque, Marseille) et les littoraux balnéaires s'étirent le long de la Manche, de l'Atlantique, de la Méditerranée mais aussi en outre-mer (Réunion, Guadeloupe, Martinique).

C. Des systèmes productifs ouverts sur l'UE et la mondialisation

Doc. vidéoprojeté : « Les systèmes productifs français entre valorisation et spécialisation »

Doc. vidéoprojeté : « Les principales délocalisations de la France vers l'étranger »

- Les systèmes productifs sont intégrés dans l'UE, qui représente la moitié des flux commerciaux de la France (Allemagne, Espagne, Italie, Belgique). Ces systèmes sont transformés par les **eurorégions** (espace de coopération entre États européens), qui génèrent des flux de travailleurs et d'IDE (Allemagne, Suisse, Luxembourg).
- Hors d'Europe, la France commerce avec des pays développés et émergents (États-Unis, Japon, Chine). La mondialisation met en concurrence des systèmes productifs, causant des **délocalisations** (transferts de sites productifs à l'étranger) vers l'UE, la Chine ou les États-Unis. Paris est la **ville mondiale** (métropole capable de commander la mondialisation) grâce aux sièges sociaux de ses firmes transnationales, à ses millions de touristes et à son aéroport international (Roissy).

Conclusion

- Les systèmes productifs français sont variés et connaissent des recompositions. Ils sont organisés par des nombreux acteurs, publics et privés. Ces systèmes productifs sont intégrés à toutes les échelles.
- **Les systèmes productifs français essaient de jouer sur les atouts à toutes les échelles : locale, nationale, européenne et mondiale. Leur objectif est de rester compétitifs dans la mondialisation.**
- Pourtant, tous les systèmes productifs français ne profitent pas de ces atouts : la mondialisation étant un processus inégal et discriminant, les métropoles et les littoraux sont favorisés.